



EPP

Diagnostic des angines en officine : Évaluation des pratiques pour une prescription raisonnée des antibiotiques

Objectifs pédagogiques

N° DPC : 72992425194

Financement



Indemnité : 176 €

Connectée

Public : 

Pharmacien.ne.s

Durée : 4 heures

Pré-requis : Aucun

- ✓ Maîtriser le cadre législatif et les conditions d'utilisation du TROD angine en pharmacie.
- ✓ Améliorer et sécuriser la prise en charge des patients en pharmacie grâce au TROD angine.
- ✓ Repérer les situations à risque et les contre-indications à la délivrance d'antibiotiques.
- ✓ Encourager une prescription sécurisée, responsable et conforme aux recommandations, des antibiotiques pour le traitement des angines en pharmacie.

Programme

La formation s'organise de la manière qui suit :

- **Audit initial** : une grille d'audit 1er tour pour faire le point sur ses pratiques.
- **Audit final** : une grille d'audit 2ème tour pour mesurer l'écart et l'évolution des pratiques.